

**Admission directe en 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> année  
au département des restaurateurs du patrimoine de l'INP  
(session 2023)**

**Délibération du jury du 6 avril 2023**

Après examen des dossiers des candidats, le jury a retenu les candidats suivants admis  
à se présenter aux épreuves d'admission :

BOUDEAU Lauriane

spécialité Arts du feu - Métal

ROCHER Agathe

spécialité Arts graphiques - Livres

MARQUIS Fanny

spécialité Sculpture

Fait à Aubervilliers, le 6 avril 2023

Séverine BLENNER-MICHEL  
Présidente du jury

